

Ministry of Education  
Labour and Finance  
Implementation Branch  
900 Bay Street  
20<sup>th</sup> Floor, Mowat Block  
Toronto, ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation  
Direction de la mise en œuvre relative  
aux relations de travail et au financement  
900, rue Bay  
20<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
Toronto ON M7A 1L2



**2017 : SB22**

**NOTE DE SERVICE DESTINATAIRES :** Secrétaires-trésoriers des administrations scolaires (conseils isolés)

**EXPÉDITEUR :** Romina Di Pasquale  
Directeur (A)  
Direction de la mise en œuvre relative aux relations de travail et au financement

**DATE :** 31 août 2017

**OBJET :** **Formulaires des prévisions budgétaires pour 2017-2018 destinés aux administrations scolaires (conseils isolés)**

---

### **Formulaires des prévisions de 2017-2018**

J'ai le plaisir de vous informer que les formulaires des prévisions budgétaires pour 2017-2018 et leurs instructions sont maintenant sur le site Web des rapports financiers à <https://efis.fma.csc.gov.on.ca/faab>. À la page d'accueil, cliquez sur le lien des prévisions budgétaires.

Les formulaires mettent en application les changements aux Subventions pour les besoins des élèves (SBE) annoncés dans les notes de service 2017 : B04, 2017 : B10 et 2017: SB14, et comportent un certain nombre de modifications. Voici les plus importantes :

- Des fonds supplémentaires versés pour les fiducies d'avantages sociaux afin de soutenir la réforme des avantages sociaux sont assurés par le truchement des SBE.
- Une augmentation de 1,5 % des repères salariaux pour le personnel syndiqué et non syndiqué, sauf les directeurs de l'éducation. De plus, un financement ponctuel inclus dans l'allocation pour les qualifications et expérience, lié au perfectionnement professionnel, équivalant à une augmentation de 0,5 pour cent

des repères salariaux pour ce personnel.

- Le financement des priorités locales sous l'allocation pour les programmes d'aide à l'apprentissage, pour tenir compte de certaines priorités locales en matière d'éducation, par exemple la dotation en personnel pour l'éducation de l'enfance en difficulté pour appuyer les enfants dans le besoin, les élèves « à risque », ainsi que l'éducation des adultes.
- Un supplément de transition des ressources humaines sous l'allocation pour l'administration et la gestion des conseils scolaires, afin d'aider les conseils scolaires à gérer les conventions collectives.
- Un investissement a été effectué dans les SBE en augmentant de 3 % le montant du financement alloué pour l'utilisation communautaire des installations scolaires pour l'année scolaire 2017-2018.
- Un fonds pour l'éducation en milieu rural et dans le Nord réservé pour les conseils scolaires afin d'améliorer davantage l'éducation des élèves en milieu rural, tel qu'indiqué dans la note de service 2017 : B09.
- Un investissement dans la réfection des écoles pour aider encore plus à garder les écoles en bon état.

## **Rapports sur les cotisations aux fiducies de soins de santé**

Les régimes d'avantages sociaux de la plupart des employés du secteur auront été transférés aux fiducies provinciales de soins de santé en 2016-2017; cependant, les régimes d'avantages sociaux de certains employés seront maintenant transférés en 2017-2018. Le formulaire du SIFE sur les avantages sociaux des employés, Tableau 10F, a été mis à jour pour refléter cette année de transition, et les conseils scolaires devront présenter des rapports séparés sur les dépenses pour les cotisations aux fiducies de soins de santé et sur les dépenses pour les régimes d'avantages sociaux administrés par les conseils scolaires.

## **Soumission**

Les prévisions budgétaires doivent parvenir au Ministère au plus tard le 16 octobre 2017. En cas de retard, des pénalités peuvent être imposées dans le but de réduire de moitié le flux régulier de trésorerie de l'administration scolaire. Dès que le Ministère reçoit les prévisions budgétaires, il reprendra le versement mensuel normal et inclura le montant total retenu jusqu'alors.

La version électronique des états financiers doit être envoyée par courriel à [estimates.net@ontario.ca](mailto:estimates.net@ontario.ca). Il n'est plus nécessaire d'envoyer des documents papier au Ministère. Dans le même courriel, veuillez joindre une copie PDF du certificat signé par

la présidente ou le président du conseil. N'insérez aucun justificatif dans le corps du courriel. Pour faciliter la gestion du dépôt électronique, nous demandons aux conseils d'insérer le texte suivant dans la ligne de l'objet du courriel « Documents à l'appui des prévisions budgétaires de 2017-2018 – Nom du conseil isolé ».

## **Coordonnées**

En cas de questions sur la façon de remplir la trousse des prévisions budgétaires, veuillez contacter Elain Kwan au 416 326-9923 ou à [elain.kwan@ontario.ca](mailto:elain.kwan@ontario.ca).

*Original signé par*

Romina Di Pasquale  
Directeur (a)  
Direction de la mise en de la œuvre relative aux relations de travail et au financement

C. c. : Agents de supervision du DSAB, auditeurs externes du DSAB